



Montataire
VILLE DE L'OISE

Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 39 - MAI 2007



Un décret contre l'école

Depuis plusieurs mois, les enseignants du second degré protestent contre le nouveau décret Robien modifiant le statut des enseignants. Celui-ci va notamment se traduire par la suppression de 5500 postes dans l'enseignement dès la rentrée prochaine. Le lycée André Malraux est directement concerné par cette mesure.

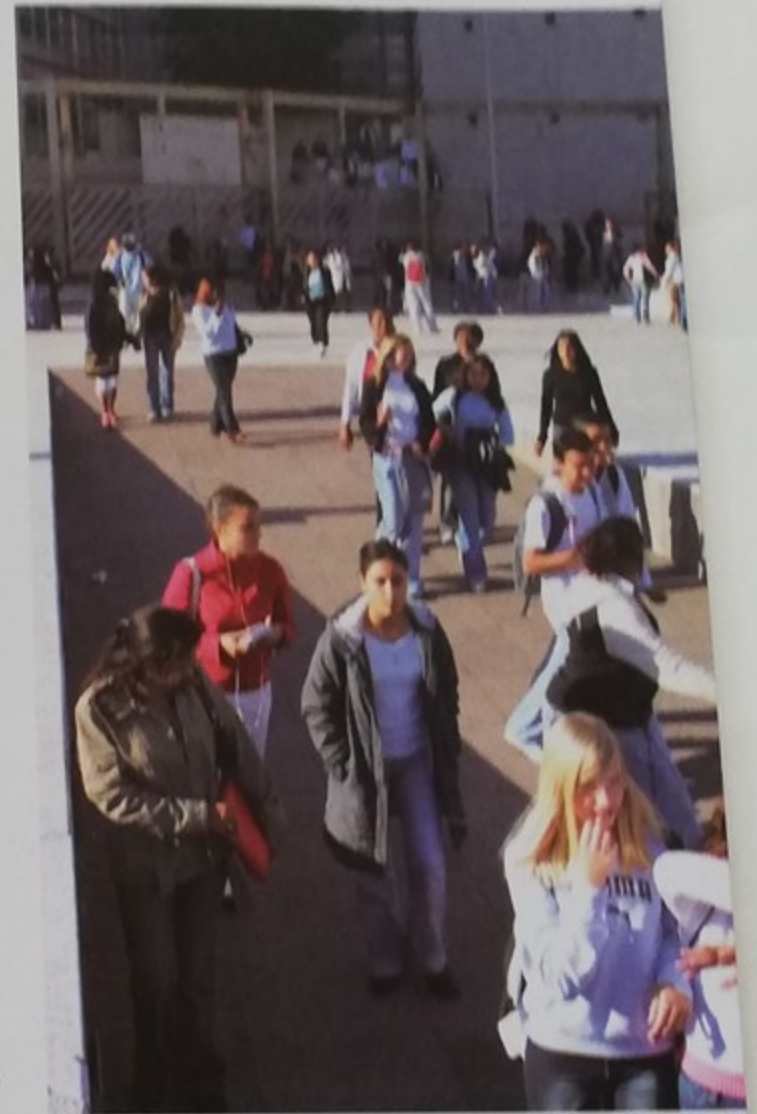
Ainsi, le lycée de Montataire va perdre un poste d'enseignant de comptabilité, ramenant à deux le nombre de postes supprimés en deux ans en raison de la baisse des effectifs. Le lycée devrait en effet enregistrer une soixantaine d'élèves en moins à la rentrée prochaine. Peut-être eut-il été plus pertinent de garder ces deux enseignants pour dédoubler des classes par exemple. Ceci est le résultat direct de l'application du décret Robien qui prévoit de réduire ce que l'on nomme techniquement la dotation horaire globale (DHG). Cela correspond aux heures d'enseignement allouées par l'Académie à chaque établissement scolaire pour assurer les cours obligatoires, les cours en option, les dédoublements de classe, les heures de soutien... Ces heures sont attribuées par l'Académie en fonction du nombre d'élèves et des filières existantes.

Le décret Robien revient également sur le décret de 1950 qui permettait aux professeurs de lycée de bénéficier d'une réduction d'une heure de leurs obligations de service, soit parce qu'ils ont un travail particulier à effectuer en plus de leurs cours (heure de laboratoire en physique-chimie, de cabinet en histoire, de laboratoire de langue...) soit parce qu'ils bénéficient d'une heure de première chaire. Celle-ci permet aux enseignants ayant en charge des classes à examen d'effectuer une heure de cours en moins parce que l'on considère que ces classes exigent des enseignants un travail de préparation important. Le décret Robien prévoit de supprimer ces heures, ce qui revient à augmenter le temps de travail des enseignants sans hausse de salaire.

Dès la première année, le ministère espère ainsi ramener de 70 % à 35 % la proportion de professeurs de lycée bénéficiant d'une heure de première chaire.

Une partie du corps enseignant considère ce décret comme une négation de leur travail alors même que l'éducation nationale reconnaît qu'une heure de cours équivaut à une heure trente de préparation. Ainsi un enseignant effectuant 18 heures de cours travaille en réalité 44 heures sans compter les heures passées et jamais comptabilisées à organiser des voyages, des sorties, à travailler sur des projets.

Le lycée de Montataire perd ainsi 51 heures d'enseignement, équivalant à cinq postes en moins, auxquelles il faut ajouter la perte de 45 heures durant l'année 2006-2007. Le lycée Malraux enregistre donc en deux ans 96 heures de cours en moins ! Les nouveaux décrets prévoient par ailleurs d'instaurer la bivalence, c'est-à-dire la possibilité d'enseigner deux matières. Enfin, les enseignants ne pouvant effectuer leur service complet dans un seul établissement pourraient être contraints de le compléter dans deux autres sans limite géographique au sein de leur académie. Le collège de Montataire, quant à lui n'est pas touché par ces mesures non seulement parce qu'il n'enregistre aucune baisse d'effectif mais aussi parce qu'il est classé «Ambition réussite». Ce qui lui permet de disposer de moyens pour mener des programmes pédagogiques tout à fait intéressants.



Réaction du Conseil municipal

Devant cette situation, le Conseil municipal a tenu à réagir en votant la mention suivante :

Le Conseil municipal de Montataire, réuni le 26 mars 2007, émet une vive protestation contre les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée scolaire 2007.

Les établissements de notre agglomération, faute de moyens suffisants alloués par le Gouvernement, vont être contraints à supprimer des postes, des cours de soutien ou de langue en laboratoire.

C'est le cas du lycée Malraux où, avec 50 heures d'enseignement en moins, le soutien scolaire ne sera pas assuré alors que nombreux sont les élèves qui devraient

pouvoir en bénéficier pour réussir leurs études.

Cette politique de restriction, imposée par le Gouvernement, se basant sur une réduction des dépenses publiques, n'est pas acceptable alors que, dans le même temps, des sommes considérables qui devraient être collectées par l'Etat, font l'objet d'exonération fiscale pour les grandes entreprises et les multinationales. Cela vient d'être le cas pour Arcelor-Mittal de Montataire.

Le Conseil municipal de Montataire, par conséquent, exige de ce gouvernement et de celui qui sortira des urnes après les élections présidentielles, d'engager une politique qui consacre à l'Education nationale les moyens nécessaires à la réussite de tous.

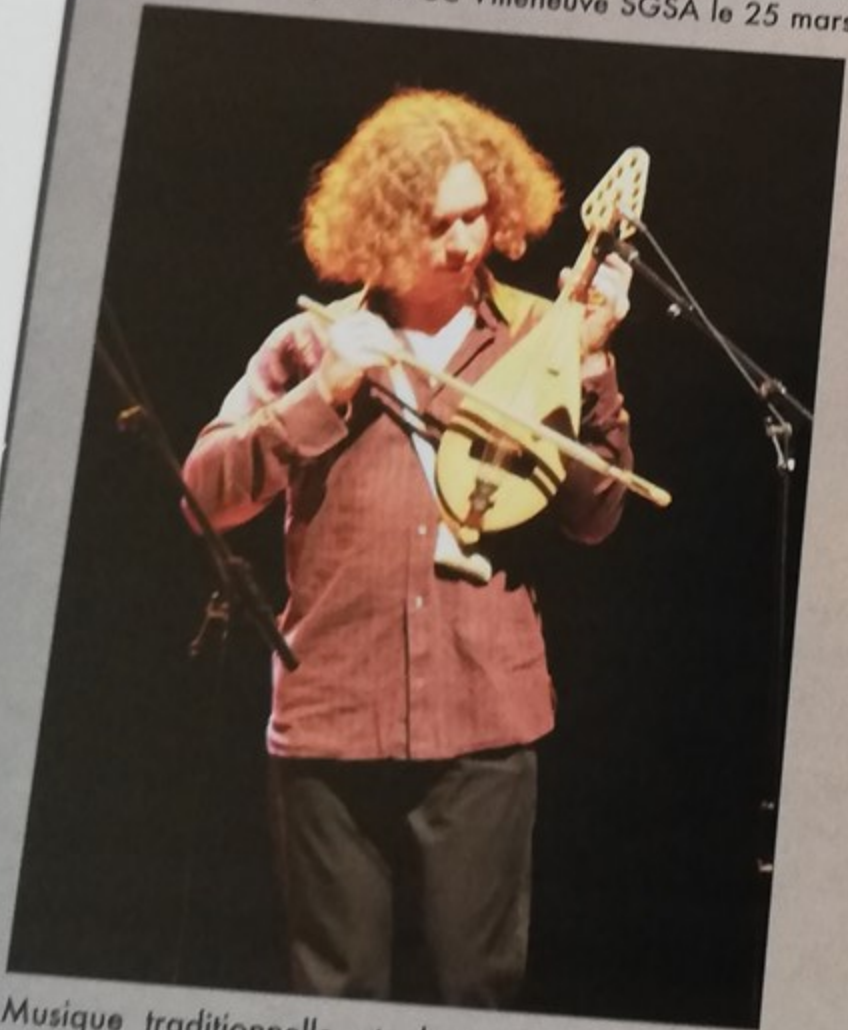
Mars-Avril à Montataire



La Compagnie «c'est pas si grave» a présenté au Palace du 23 au 29 mars «Faites les graves» cabarets théâtre, expos et chansons



C'est une température fraîche et un vent pénible qui ont accompagné les 170 coureurs du Grand Prix de Montataire remporté par Yann Payen du CC Villeneuve SGSA le 25 mars



Musique traditionnelle et classique du répertoire bulgare par le groupe Boya, les spectateurs du Palace ont pu découvrir la Gadulka, un instrument à cordes frottées dont la forme rappelle un instrument médiéval



Luc Grammatico a exposé ses toiles au Palace du 13 mars au 13 avril 2007



Samedi 17 mars, porte ouverte au Lycée André Malraux, les parents et les futurs élèves ont découvert les différentes filières d'enseignements proposés



Soirée poésies et musiques au Collège Anatole France, à l'occasion du printemps des poètes

L'édito du Maire

Chaque jour, avec vous, faire vivre la démocratie



Avec l'accident dramatique qui a coûté la vie à Léa et Pierre Léger, deux Montatairiens appréciés de tous pour leur gentillesse et leur dévouement, nous avons voulu leur rendre hommage par l'édition d'un cahier central en leur souvenir. Ce terrible accident de la route renforce notre conviction d'agir au quotidien, tous ensemble, pour lutter contre l'insécurité routière qui fait hélas bien trop de victimes dans notre pays.

Le 22 avril, vous vous êtes rendus très nombreux aux urnes pour le premier tour de l'élection présidentielle. Il faut se féliciter de cette participation et en même temps continuer d'agir pour que la démocratie vive chaque jour, en améliorant les conditions d'information et de participation des citoyens qui ne doivent jamais se laisser déposséder des décisions politiques.

Ainsi comme nous l'indiquions dans une précédente édition de ce magazine, les actionnaires du groupe Arcelor-Mittal et le gouvernement ont pris des décisions qui ont conduit à une baisse des bases de taxe professionnelle pour notre commune de l'ordre de 16 millions d'euros. Ni vous, ni vos élus, n'ont été consultés sur une telle décision qui se traduira par des pertes de recettes importantes pour notre ville. C'est pourquoi la démocratie est plus que jamais indispensable et ne se limite pas à une consultation électorale quelle qu'elle soit. Dans cette affaire nous ne sommes pas décidés à nous laisser spolier et nous examinerons toutes les possibilités de recours.

Enfin, ce mois de mai qui s'ouvre toujours par la journée de solidarité internationale des travailleurs, sera aussi placé sous le signe de la fraternité et de la fête avec nos amis allemands de la ville sœur de Finsterwalde dont une délégation conduite par leur maire viendra pour le 45ème anniversaire de notre jumelage. C'est avec joie que nous nous apprêtons à les accueillir au moment même où le Festival danses et musiques du Monde débutera pour le plaisir de tous et auquel je vous convie à venir très nombreux avec votre famille et vos amis.

Jean-Pierre Bosino



Théâtre, chansons et débats dans le cadre de la journée de la Femme, une centaine de personnes de tout âge se sont retrouvées à la Résidence des personnes âgées le 8 mars



Réception des lauréats du jeu concours «connaissez-vous l'agglomération creilloise» le 17 mars



Cérémonies commémoratives du 45ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars, en présence de notre regreté Pierre Léger



Vernissage de l'exposition du 25ème festival des talents cachés de l'association formes et couleurs, le 24 mars

au Palace du

Malraux, les
entes filières

e, à l'occa-

Culture

Vendredi 4 mai - 19 h

Palace

Apéro théâtre avec la compagnie Chenevoy

Une bête sur la lune

De Richard Kalinoski

Monsieur Aram Tomassian a échappé au génocide arménien. Etabli comme photographe aux Etats Unis, il épouse Seta, elle aussi survivante du massacre. Il veut des enfants, elle reste stérile, et un jour ...

Entrée libre

Lundi 7 mai - 20 h30 - Palace

Théâtre-cirque

Histoire amère d'une douce frénésie

Une histoire grinçante et déjantée où il est question d'amour, d'assassinat et de fantômes, le tout prétexte à des acrobaties et des envolées spectaculaires. Une jeune compagnie qui n'a pas froid aux yeux



Mercredi 9 et Jeudi 10 mai 2007

Palace - Festival de cinéma

«Les yeux ouverts sur l'immigration»

Tous les films et les programmes sur <http://www.festival-lesyeuxouverts.fr/>

Mercredi 9 mai

L'écho des stades 16 h

Ouverture du festival 19 h

Une chaîne sans fin 20 h 30

Jeudi 10 mai

Tahar l'étudiant 14 h

Omar Salah

(humoriste maghrébin picard) 19 h 30

Algériennes 30 ans après 20 h.

LES YEUX OUVERTS
FESTIVAL DU FILM DOCUMENTAIRE DE L'OISE
du 9 au 25 mai 2007



Festival danses et musiques du monde du 16 au 18 mai

Venez défiler avec les artistes, déguisez-vous, amusez-vous n'hésitez plus ! Jeudi 17 mai départ 10 h 30 centre commercial des Martinets, arrivée 12 h 30 place de la mairie. Plusieurs troupes de rue animeront ce défilé, des échassiers, des musiciens, des danseurs, ...

Puis retrouvez du théâtre de rue sur la place de la mairie le jeudi après-midi, et les associations qui vous montreront les danses et musiques de leurs pays. Des stands seront installés pour pouvoir rencontrer les associations, les bénévoles, et se restaurer. Surveillez le programme il arrive dans votre boîte à lettres.

Vendredi 18 mai repas spectacle avec Cantaro, musique du Chili.

Réservez vos places au 03 44 24 69 97.

Samedi 2 juin - 20 h 30 - Eglise Notre-Dame

Les chants de l'Altai

Musique de Mongolie

Une soirée insolite vous attend si vous êtes curieux et prêts à découvrir ces chants de gorge diphonique de Mongolie, étranges comme un rêve et véritable performance physique. Ces chants donnés dans l'église nous emmènent dans les montagnes et déserts d'Asie centrale, avec ses yourtes et ses chevaux.

Le billet de la Compagnie Chenevoy

Bonjour à tous

Le mois de mai annonce déjà le dernier des Apéros-théâtre de la saison qui aura lieu le vendredi 4 mai à 19h au Palace : «Une bête sur la lune» de Richard Kalinoski (entrée libre). Venez nombreux écouter « ce petit miracle de tendresse et de sensibilité qui se regarde comme les photos anciennes couleurs sépia, avec un sourire brouillé, et qui soudain étire le cœur jusqu'à faire venir les larmes... » A.Coppermann.

Ne vous reposez pas ! Venez dès le lendemain, samedi 5 mai à 20 h 30 au Palace (attention l'horaire a changé c'est bien 20h30 et non 19h30) voir le spectacle des Femmes solidaires que nous avons mis en scène. «Histoires de femmes», inspiré de Dario Fo, Christelle Brejon, Pascale Martin, Alain Gibaud et Sarah Khachab vous feront partager la vie tumultueuse d'un immeuble et les rencontres improbables entre locataires que rien ne rapprochait.

Vous avez dû croiser dans la ville des tracts et des affiches jaunes de la compagnie. C'est le mardi 15 mai à 18 h au bureau de la compagnie 3 rue de Condé, que nous rencontrerons tous les habitants qui auront envie d'une façon ou d'une autre de participer au grand spectacle de la saison prochaine. Quant aux ateliers-théâtre de la ville, les répétitions s'accélèrent pour présenter les travaux de fin d'année qui auront lieu le 24 juin.

Ah oui, une nouvelle de dernière minute, Simon Labrosse a été invité à raconter sa vie au festival international de Bourgas en Bulgarie en septembre ! A très bientôt !

La compagnie Chenevoy :

03 44 26 13 68 - 06 60 75 25 51

compagniechenevoy@neuf.fr

AVIS DE RECHERCHE

2008 Montataire, une ville, une histoire !

La Compagnie Chenevoy recherche pour le grand spectacle déambulatoire qui clôturera sa résidence de trois ans : Des Comédiens, des Musiciens, des Chanteurs...

Le spectacle mélangera amateurs et professionnels.

Les ateliers de l'année 2007-2008 y seront entièrement consacrés !

Réunion d'information :

Mardi 15 mai 2007 à 18 h

Au bureau de la Compagnie :

3 rue de Condé (ancien service culturel)

Contact : Bureau : 03 44 26 13 68

Yves Chenevoy : 06 60 75 25 51

45
de

Pour cé
saire du
et Finst
recevra
déléga
compos
maire
Présiden
représe

Jeudi 1
Arrivée



M. et
lors d

Vend
9 h :

12 h

18 h

20

So
Fin

45 ans de jumelage, ça se fête !

Pour célébrer le 45ème anniversaire du jumelage entre Montataire et Finsterwalde, la municipalité recevra du 17 au 20 mai une délégation de Finsterwalde qui sera composée de Johannes Wohmann, maire de Finsterwalde, du Président du Conseil municipal, d'un représentant de chaque groupe élu,

de pompiers et des membres du comité de jumelage. Pendant quatre jours, la délégation de Finsterwalde découvrira la ville et le département de l'Oise en compagnie des élus de Montataire et des membres de l'association des Echanges Franco-Allemands.

Programme

Judi 17 mai :

Arrivée de la délégation de Finsterwalde



M. et Mme Wohmann en discussion avec M. Ringenbach, lors d'une précédente délégation

Vendredi 18 mai :

9 h : Les élus de Finsterwalde visiteront Beauvais en compagnie des élus de Montataire et de l'association des Echanges Franco-Allemands. La délégation des pompiers de Finsterwalde et de Montataire découvriront Compiègne

12 h : Réception et repas au Conseil général

18 h : Vernissage à la RPA de l'exposition «45 ans de jumelage 1962-2007 : Regards croisés sur les deux villes». Cette exposition est le fruit d'une collaboration entre le Photo-club et l'Association des Echanges Franco-Allemands. Entrée libre.

20 h : Soirée cabaret organisée par le Service culturel dans le cadre du Festival danses et musiques du monde

Soirée Bowling pour les pompiers de Finsterwalde et de Montataire.

Samedi 19 mai

9 h 30 : Visite des installations municipales avec l'association Mons Ad Theram

12 h : Inauguration de la nouvelle plaque de rue : la rue de Finsterwalde deviendra «Finsterwalder Strasse».



Réception au centre de secours de Montataire avec les pompiers de Finsterwalde



Dépôt de gerbe le 8 mai 2005 par J. Wohmann

La population est invitée sur place. Rendez-vous sur le parking face à l'entrée de l'usine Arcelor-Mittal.
13 h : Repas d'anniversaire pour célébrer les 45 ans du jumelage
20 h 30 : Concert avec l'orchestre philharmonique du département de l'Oise en l'église Notre-Dame à Montataire. Entrée libre

Dimanche 20 mai

Matinée : libre visite du Marché

12 h : barbecue chez les pompiers

Après-midi : départ de la délégation



Le repas annuel des retraités de la ville de Montataire a rassemblé le 21 mars dernier plus de 510 personnes avec soixante retraités supplémentaires cette année. L'après-midi durant, les convives ont fait honneur à un repas bien garni et délicieusement arrosé... Honneur aussi à l'orchestre qui a rythmé cette journée puisque entre chaque mets, les invités se sont laissés volontiers glisser vers un paso doble, une valse, un madison. Tous ces corps, mûris par plus de soixante ans d'âge, brillaient par l'élégance et la joie de pouvoir encore emboîter si sûrement le pas à ces rythmes qui ont marqué toute leur vie. Les invités sont repartis repus et plein d'allégresse. Journée réussie. Bravo à tous les bénévoles et au personnel municipal sans qui cela n'aurait pas été possible. Malheureusement cette journée a été endeuillée par le dramatique accident de la route dans lequel Léa et Pierre Léger sont décédés.

Témoignages

M. et Mme Oliva, bénévoles

Cela fait un moment que nous assistons à ce repas. C'est un moment que nous apprécions beaucoup : L'ambiance, l'organisation, le repas, tout est très bien. Surtout que pour 500 personnes, ce n'est pas évident.

Pour nous, le plus important c'est le bal car on aime beaucoup danser et l'orchestre est très bien.

Cette année, nous avons participé à l'organisation du repas avec d'autres bénévoles.

Nous sommes arrivés à 9 heures, nous avons commencé par prendre un café et discuter un peu. Ensuite nous avons plié les serviettes, posé le pain et les fleurs sur la table. C'était très agréable car ça se passe dans la bonne humeur.



En cuisine le personnel de la restauration municipale s'active



A gauche, Mme Gaudet, doyenne



ens



uration



**Hommage
à Léa
et Pierre Léger**



Galette des rois de la FNACA le 5 février 2006



Concours de boule



Pierre et Léa Léger

Léa et Pierre Léger, un couple est parti

En ce 28 mars 2007, les superbes vitraux de l'abbatiale de Saint-Leu-d'Esserent brillaient d'une lumière tragique pour accueillir cette assemblée, plus d'une centaine de personnes, venue rendre un hommage ultime à Léa et Pierre Léger. Âgés de 70 et 75 ans, ils se sont éteints dans un accident de voiture le 21 mars dernier. Léa et Pierre Léger sont partis ensemble, comme ils ont toujours vécu.

Tout au long de la cérémonie conduite par le Père André Marin, Curé de Montataire, celui-ci ainsi que de nombreux témoins ont rappelé la force des liens qui unissait ce couple. «Impossible d'évoquer Pierrot sans Léa. Elle était la gentillesse, la joie et aussi le boute-en-train lors des repas qui nous réunissaient» se souvient Jacky Lacroix, Secrétaire de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattant en Algérie, Maroc et Tunisie).

Jean-Pierre Bosino, lorsqu'il prend la parole pour évoquer ce couple, confirme le propos avec ce souvenir de Léa Léger l'entraînant sur la piste de danse lors de la galette de la FNACA. Il en a gardé un sourire amusé qui cède à la gravité lorsqu'il revient à l'amitié qu'il éprouvait pour Pierre Léger.

Quittant la région parisienne où ils vivaient, Léa et Pierre Léger se sont installés à Montataire en 1984. Ce dernier s'est vite adapté à la ville, «en tant que pêcheur et ancien combattant, ça facilite les choses» nous avait-il expliqué lors d'un entretien. Ainsi est-il devenu membre de l'Amicale bouliste mais aussi vice-président du club des Martins-pêcheurs avant de prendre la présidence de la FNACA, il y a une dizaine

Pour des raisons de celles-ci est consulté

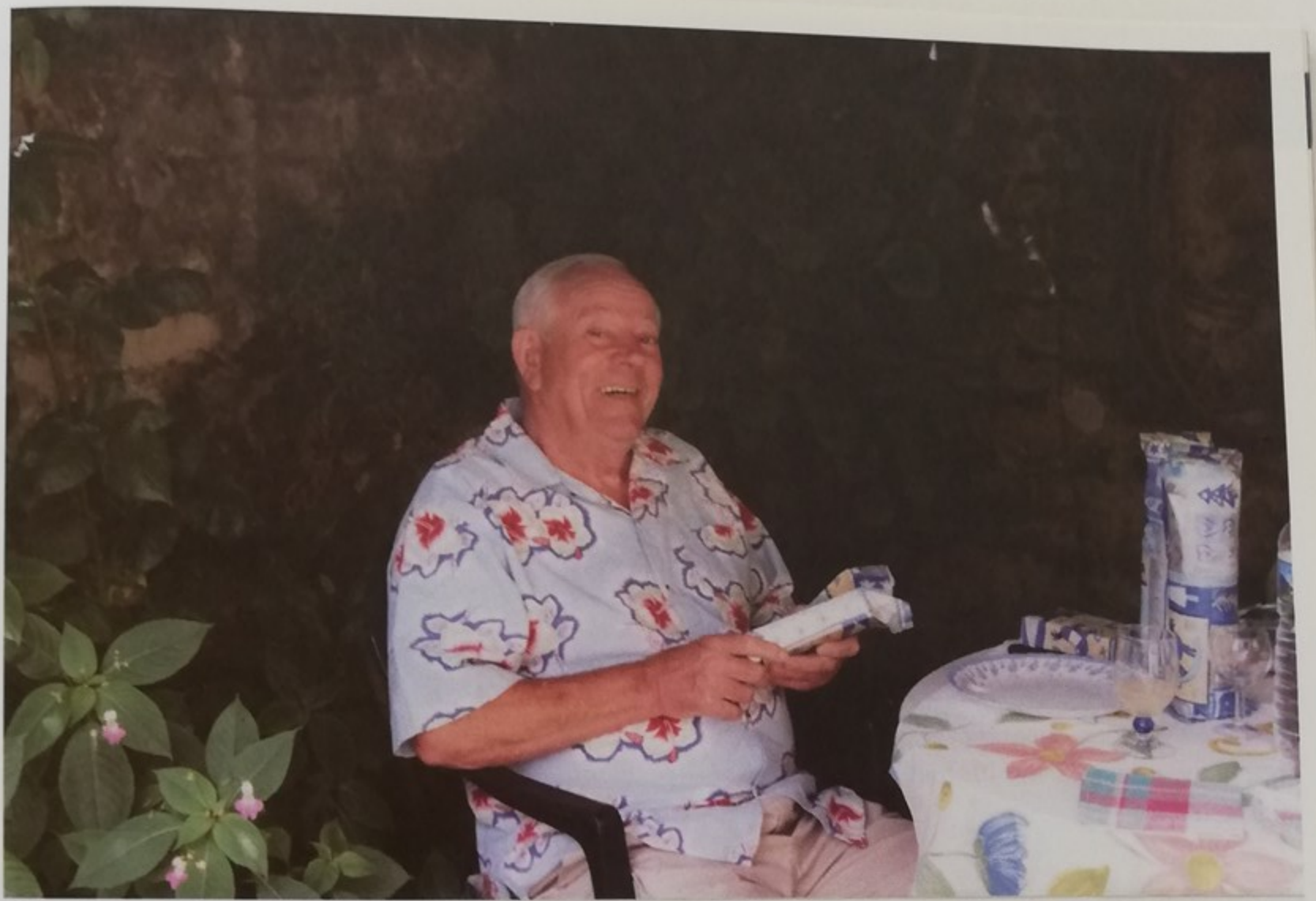
L'an Deux Mil Sept
en séance ordinaire
ETAIENT PRESEN
M. CAPET - M. DE
- M. CLAUSTRÉ - M
ETAIENT REPRE
M. WOZNIAK rep
Mme BURATO.
ETAIENT EXCU
ETAIENT ABSEN
SECRETARE DE

FISCALITÉ LO
Le conseil municip
Ceux-ci seront po

Désignation des 4 taxes lo
Taxe d'Habita
Taxe Foncier
Taxe Foncier N
Taxe Profession
Total

BUDGET PR
Le projet de Bud
- la maîtrise des
- de répondre à
Ces proposition
19 février 2007.
Cependant, il est
perdons 2.233.0
Société Arcelor
Ceci contribue
de l'Etat (puisq
400.000 €, de la
De plus, cette c
la perte de pro
trouver des ma
Cependant, ce
Introduction
Le Budget Prin

Il respecte le
- le maintien
- la maîtrise
- la maîtrise
- la poursuite



Pierre Léger, dans le jardin de sa maison

d'années. Il y a rencontré la plupart de ses amis. Il gardait un souvenir vif de cette guerre qu'il considérait comme absurde et dont il était revenu avec le scorbut. Lorsque nous l'avons rencontré, il était tout entier absorbé par la préparation du 33ème congrès de la FNACA de l'Oise qui se tiendra à Montataire en mai 2008. C'était sa «grande affaire !» a déclaré Monsieur le Maire dans un regret. En sa mémoire, ses camarades ont décidé de maintenir cette rencontre à Montataire.

Ainsi Léa et Pierre Léger s'en sont-ils allés, laissant derrière eux nombre d'amis et une famille qui les chérissait plus que tout. Sans doute parce que ce couple brillait par sa gentillesse et sa générosité.

C'est dans la même générosité, celle du parler vrai et des sentiments sincères exprimés par chacun à sa manière, que Léa et Pierre Léger ont été salués.



Léa Léger dans sa maison



Avec le Président départemental de la FNACA, cérémonie en l'honneur du gendarme Mohier décédé en 1960, pendant la guerre d'Algérie



Réunion du bureau de la FNACA et de ses membres



Congrès départemental de la FNACA à Pont Saint Maxence en avril 2002

En 2002, inauguration de la Stèle du 19 Mars 1962 avec Ernest Biette décédé en 2005



de M

Andréa et Ginette

C'est une vraie joie de retrouver des amis que l'on n'a pas vu depuis longtemps. C'est moi qui j'allais avec lui. C'est moi qui l'ai rencontré. Et ça fait plaisir de retrouver des copines avec qui on a passé de bons moments. Avec Andréa, on a beaucoup ri. C'est agréable en allant au restaurant. Les Américains étaient très intéressés par la culture et la fermeture.

M. et Mme Boulanger

C'est la première fois que j'ai été au repas des retraités. C'est l'ambiance qui est intéressante, ça nous



de Montataire

Retraités

Andréa et Ginette.

C'est une vraie journée de détente. On retrouve des amis d'enfance qu'on n'a pas vu depuis longtemps. Je viens de revoir un ami avec qui j'allais à l'école primaire. C'est moi qui l'ai reconnu. Et ça fait plaisir de se retrouver avec des copines avec qui on travaillait et dansait. Avec Andréa, on a appris à danser ensemble en allant au bal à l'époque où les Américains étaient là, on faisait l'ouverture et la fermeture.

M. et Mme Boularas,

C'est la première fois que nous assistons au repas des retraités mais on reviendra. C'est l'ambiance et les chansons qui nous intéressent, ça nous plaît beaucoup.



Yvette Wangon et Michel Deshayes,

C'est la quatrième année que nous venons. Le repas, le vin, l'orchestre, l'ambiance, le service et le personnel, tout est très bien. Comme d'habitude.

Paulette Bordez, bénévole

J'assiste au repas depuis 1991. C'est un moment agréable car on voit beaucoup de monde et on peut discuter avec des gens qu'on ne voit pas forcément en ville.

J'ai toujours aidé à l'organisation. C'est une manière de continuer mon travail à la mairie. L'ambiance dans le groupe des bénévoles est très sympathique. Nous sommes une quinzaine avec un noyau de base. Quand il y a des nouveaux, on les met tout de suite dans l'ambiance.



Echos de l'agglomération

Forum Jobs d'été

Plus de 1600 jeunes se sont rendus au forum premier emploi et Job d'été organisé par la CAC le 21 mars dernier à la Faïencerie de Creil. L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), les quatre villes de l'agglomération creilloise, Jade, la Mission locale de la Vallée de l'Oise se sont associés dans cette initiative.

A lors que les années précédentes, ce forum avait pour but de donner la possibilité aux jeunes de trouver un emploi pour l'été, il s'agissait lors de cette huitième édition de permettre aux jeunes de décrocher un premier emploi stable. Les organisateurs ont ainsi introduit dans ce forum la dimension de premier emploi. Les visiteurs ont ainsi pu rencontrer parmi les 40 stands, des entrepreneurs qui recherchaient du personnel aussi bien pour des emplois durables que pour l'été.

Il s'agit là d'un rendez-vous très apprécié par les jeunes car il constitue un moment privilégié pour rencontrer directement les entreprises au-delà de la lettre de motivation et le CV et donc une possibilité supplémentaire de convaincre de leur compétence.

Le forum offrait également la possibilité de déposer son CV et consulter des annonces via des terminaux informatiques connectés à Internet pour l'occasion. L'ANPE avait également affiché des annonces d'emplois saisonniers et permettait aux participants qui le souhaitaient de faire évaluer leurs compétences à occuper des emplois dans des secteurs en tension tels que la restauration, le bâtiment, l'artisanat...

Ce sont au total plus de 4000 offres d'emploi que les jeunes ont pu consulter.

Vu le nombre de visiteurs et de stands, plus importants que l'an passé, on peut en déduire que ce type d'initiatives répond à un besoin de la population. Le forum organisé à Montataire, salle Armand Bellard, l'avait également démontré.

Hôpital de Creil : la mobilisation continue

Un comité de défense de l'Hôpital Laënnec de Creil a été constitué, prenant ainsi le relais de la mobilisation lancée par des élus du bassin creillois, comme Alain Blanchard, conseiller général, Marie-Paule Buzin, adjointe au Maire de Montataire, le Maire de Montataire et par les personnels du centre hospitalier pour que cet établissement demeure un service public de qualité.

Composé des élus du bassin creillois, des personnels de l'hôpital et des syndicats, le comité de défense de l'hôpital a recueilli plus de 2900 signatures à la pétition lancée par ces derniers pour dénoncer la dégradation des conditions de travail, d'accueil et de soins dispensés à l'Hôpital Laënnec (développement des hospitalisations dans les couloirs des urgences, temps d'attente trop long aux urgences et pour obtenir un rendez-vous avec un spécialiste...). Une situation que l'appel des élus et des personnels hospitalier impute aux restrictions budgétaires décidées par la direction de l'hôpital afin d'endiguer le déficit de quinze millions d'euros enregistré par l'établissement public. Elus et per-

sonnels dénoncent également les choix, essentiellement financiers, de l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) créée par l'Etat.

Le dernier conseil d'administration de l'Hôpital a ainsi entériné le contrat d'objectifs et de moyens prévoyant par exemple de réduire la promotion professionnelle, le salaire des jeunes médecins, les dépenses hôtelières en supprimant notamment les matelas antiescarres...

Trois membres du Conseil d'administration ont voté contre. Il s'agit de Viviane Claux, Conseillère régionale, Marie-Paule Buzin, Adjointe aux affaires sociales à Montataire et Mme Poiret, agent administratif hospitalier.

Le comité de défense de l'hôpital compte poursuivre la mobilisation en organisant, dans le courant du mois de mai, une délégation composée d'élus, d'habitants et de représentants de l'hôpital afin de porter la pétition au Préfet, au Sous-préfet et au Directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) dans le courant du mois de mai.

Vous êtes toutes et tous invité-e-s à rejoindre cette délégation. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre vos élus qui vous renseigneront.



Des élus, syndicalistes, citoyens se mobilisent pour défendre l'hôpital

Une fin
sont rap
pour se
de la fi
plus et
FNACA
ontent
Mars
gerbe
Nous
lière à
ce jour
décède

C
feu se
Gouver
Républ
guerre
coté ab
Pour re
sièle à
la mer
guerre
1954-1
Pour c
cette a
banale
monu
d'Alge
ses et
A M
conve
alger
franc
à cou
soit
attou
L'aut
attou
la vi
reste
seule
dans
vous
capp
d'Alge

19 Mars 1962 :

fin de la guerre d'Algérie

International

Une cinquantaine de personnes se sont rassemblées le 19 mars dernier pour célébrer le 45^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Les élus et des représentants de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) ont déposé une gerbe devant la stèle du 19 mars. Nous devons une pensée particulière à Pierre Léger qui représentait ce jour-là la FNACA et qui est décédé tragiquement le 21 mars.

Commencée le 1^{er} novembre 1954, la guerre d'Algérie s'est achevée le 19 mars 1962 par un cessez-le-feu signé entre la France et le Gouvernement provisoire de la République Algérienne (GPRA). Une guerre qui a fait environ 300 000 morts du côté algérien et 27 000 côté français.

Pour rendre hommage aux victimes, une stèle a été inaugurée à Montataire portant la mention «À toutes les victimes de la guerre d'Algérie. Canton de Montataire 1954-1962».

Pour ceux qui n'ont pas été marqués par cette guerre, cette formule peut sembler banale. Il n'en est pourtant rien. Peu de monuments, en France, dédiés à la guerre d'Algérie, associent les victimes françaises et algériennes.

À Montataire, c'est grâce à un travail de concertation, associant la communauté algérienne et les anciens combattants français, que la municipalité est parvenue à convaincre ces derniers d'accepter que soit inscrite la formule qui figure aujourd'hui sur la stèle.

L'autre point de divergence a tourné autour de la date du 19 mars, choisie par la ville comme date de commémoration, «cette date du 19 mars 1962 est bien la seule (...) qui permette de se souvenir, dans le respect et la dignité, de celles et ceux qui sont tombés dans ce conflit» a rappelé Monsieur le Maire lors de la cérémonie. Si ce choix semble évident car il



correspond à la date du cessez-le-feu, il pose pourtant problème, notamment à certaines associations patriotiques qui voudraient que la guerre d'Algérie soit commémorée après la proclamation de l'indépendance, en juillet 1962. Ceci afin de prendre en compte les Harkis tués après cette date par le Front de Libération National (FLN) et les Français morts durant les attentats perpétrés par l'OAS (Organisation armée secrète) entre mars et juillet 1962. L'OAS a tenté en effet de s'opposer par la violence à l'indépendance, imminente, de l'Algérie.

Il faut dire que l'absence de date officielle de commémoration ajoute à la polémique. Rappelons qu'il a fallu attendre l'année 1999 pour qu'on ne parle plus d'événements d'Algérie mais de guerre d'Algérie. Ainsi, alors que le cessez-le-feu est officiellement entré en vigueur le 19 mars 1962, l'OAS continue à mettre Oran et Alger à feu et à sang : «Assassinats individuels de musulmans, chasses à l'homme, explosions au plastic, tirs de mortiers. Le 7 juin 1962 est un des points culminants de la politique de la terre brûlée. Les commandos delta de l'OAS

incendient la bibliothèque d'Alger et livrent aux flammes ses 60 000 volumes»*. Des historiens soutiennent que les attentats de l'OAS ont réduit à néant la possibilité de négocier que des Français puissent rester en Algérie.

45 ans plus tard, beaucoup de choses ont été dites sur cette guerre notamment sur la torture dont on sait aujourd'hui qu'elle a été érigée au rang de système par les officiers français. Reste la colonisation que bien des esprits continuent à considérer comme pouvant revêtir des aspects positifs. Ainsi l'article 4 de la loi du 23 février 2005 qui reconnaissait «le rôle positif de la présence française Outre mer, notamment en Afrique du Nord». Si cet article a fini par être supprimé grâce à la pression des historiens, chercheurs, associations, le travail de mémoire sur la période coloniale reste à entreprendre.

* Voir Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, ed. La Découverte

Associations-brèves

Football

Match de gala
Variétés club de France
Association U.P.P.T.

Dimanche 13 mai à 15 h
au stade Marcel Coene - Montataire

organisé par l'Association
«Un projet pour tous»

Match d'ouverture à 13 h
Anciens Creil/Anciens Montataire

Restauration sur place

Entrée 4 € - gratuit jusqu'à 13 ans

Renseignements et réservations :

03 44 14 07 32

06 13 37 17 96

06 85 16 40 48

Encombrants

Nous vous rappelons que le jour de ramassage des encombrants a lieu le premier mardi de chaque mois. Cependant, afin d'éviter d'envahir les trottoirs pendant le week-end, nous vous rappelons que les encombrants doivent être déposés uniquement la veille de la collecte après 19 h.

Sport et Patrimoine 2007

Samedi 2 Juin 2007

Activités	Organisateurs	Horaires	Lieu
Concours de pétanque triplète - 4 parties	Club de pétanque Amicale bouliste de Montataire	14 h - 19 h	Boulodrome rue André Ginisti
Challenge jeunes de Kayak	Club de Canoë-kayak	14 h-18 h	Base de Saint Leu d'Esserent
6 h de natation	Aquatic Club de Montataire	13 h-19 h	Piscine de Montataire
Magnificat de Vivaldi	AMEM	17 h	Eglise Notre-Dame

Dimanche 3 Juin 2007

Activités	Organisateurs	Horaires	Lieu
Circuit VTT	URCC		Sur les 11 communes
Jeux picards traditionnels	Mons ad Théram	10 h à 12 h 14 h à 17 h	Parking Ambroise Croizat
Randonnée pédestre Parcours balisé et libre	Office Municipal des Sports	10 h à 17 h	Départ/retour parking Ambroise Croizat
Initiation à l'escalade	Vertical club de Montataire	10 h à 21 h	Site de Saint Vaast les Mello
Randonnée en Canoë-kayak	Club de Canoë-kayak	9h30 h à 17 h	Rdv stade Marcel Coene à 10 h pour aller en bus à Mello réservation obligatoire au 06 17 54 83 09
Spectacle Hip-hop	JADE	Après-midi	Parking Ambroise Croizat
Initiation au Roller	Service des Sports	Après-midi	Parking Ambroise Croizat
Petite restauration	Comité des fêtes de Montataire	10 h à 17 h	Parking Ambroise Croizat

Pour tout renseignement, contacter la mairie au 03 44 64 44 44
ou consulter le site internet : www.oise-verteetbleue.com

Rampe handicap



Afin de permettre aux personnes handicapées et à mobilité réduite de voter, une rampe a été installée temporairement à la Mairie principale. Elle sera démontée après le deuxième tour des élections législatives le 17 juin car elle ne répond pas aux normes et nécessite l'aide d'un tiers à qui veut l'utiliser. Un aménagement définitif verra le jour au cours du prochain mandat municipal.

Par ailleurs deux groupes de travail se sont constitués afin de réfléchir aux solutions qui pourraient rendre accessible l'ensemble des bâtiments municipaux, la voirie, aux transports, aux loisirs et aux infrastructures sociales et culturelles.

Si vous souhaitez rejoindre ces groupes de travail ou obtenir des renseignements, vous pouvez contacter le CCAS au 03 44 27 55 31.

Groupe communiste et républicain

N'handicapons pas l'avenir de la jeunesse

Le gouvernement veut faire des économies pour réduire le déficit budgétaire en s'attaquant à l'école publique. Au lycée André Malraux, la suppression de 51 heures dans le cadre de l'enveloppe de la Dotation Globale Horaire prévue par le rectorat correspond à la suppression de 3 postes ; ce qui n'est pas possible et pas acceptable. Ceci est en contradiction avec le projet «UN LYCEE POUR LE XXIème SIECLE» du Ministère : «à l'exhaustivité des programmes, nous voulons peu à peu substituer un enseignement intensif, exigeant et de qualité, ce qui suppose un accompagnement pédagogique renforcé pour entraîner un plus grand nombre d'élèves». L'administration du lycée a fait le maximum : la 2ème seconde est préservée, ce qui permet le maintien d'effectif à 30 élèves, le maintien des heures des enseignants à temps plein également.

Cependant, le budget accordé ne permet pas de maintenir la 2ème heure de soutien pour les secondes en français et en mathématiques ainsi que les heures dédoublées en langues pour les classes de 1ère, de plus aucune marge de manœuvre n'est possible dans l'année dans le cas où une classe serait en difficulté et un poste d'enseignant est supprimé.

Voilà comment le Ministère de l'Education nationale traite nos enfants alors qu'il faudrait augmenter le nombre d'adultes dans toutes les écoles en Zone d'Education Prioritaire. C'est un besoin indispensable pour monter des projets avec des élèves, les motiver, leur donner confiance pour mieux réussir.

Dans le cadre de la réussite éducative, mise en place depuis deux ans, nous sommes très inquiets. L'enveloppe budgétaire départementale ne nous permettra pas d'avoir les moyens de continuer certaines actions, en particulier le soutien psychologique des adolescents est compromis. Certaines actions qui ont déjà prouvé leur intérêt et leur efficacité seront peut-être supprimées, il semblerait que les actions culturelles et éducatives (sorties, voyages) ne sont pas prioritaires pour nos enfants. Ainsi, la nouvelle loi d'orientation sur l'école montre bien la conception des capitalistes sur le rôle de l'école : être uniquement au service du marché du travail et de l'économie.

Le élus communistes et républicains sont solidaires des parents d'élèves et des enseignants qui exigent, à juste titre, le maintien et le renforcement des moyens scolaires pour donner à nos enfants une réelle égalité des chances

Les élus du groupe communiste et républicain

Groupe socialiste et républicain

Ensemble, construisons le Montataire de demain

Un logement pour chacun :

Plus de 440 logements seront construits à Montataire d'ici 2010 (locatif social et privé) : c'est à la fois beaucoup et peu. En effet, notre ville a perdu de nombreux habitants depuis le dernier recensement (cf. notre tribune d'octobre 2006) et ces logements seront hélas en nombre insuffisant pour inverser ce mouvement. Il faudra donc au cours des prochaines années être encore plus ambitieux et pourquoi pas proposer des lots à bâtir ou faire appel à des promoteurs privés afin de répondre aussi bien au besoin en logement social qu'en logement intermédiaire ou privé. Une brochure recensant l'ensemble des constructions de logements est disponible auprès du service logement ou bien des élus socialistes.

Une mairie accessible pour tous : Vous l'avez sans doute constaté en faisant vos courses sur le marché et dans le centre-ville de Montataire, la mairie est désormais accessible aux personnes âgées ou handicapées et ceci jusqu'au second tour des élections législatives en juin prochain. Sous l'impulsion de Stéphane Godard et Marie-Paule Buzin, un groupe de travail «Etre handicapé à Montataire» a vu le jour et des propositions concrètes seront proposées pour rendre accessible l'ensemble des bâtiments municipaux recevant du public.

Pas d'augmentation des impôts en 2007 : Pour la troisième année successive, les impôts des Montatairiens et Montatairiennes n'augmenteront pas alors que les besoins de nos concitoyens sont de plus en plus criants (demande de création d'une périscolaire pour les primaires, création de postes d'agents de verbalisation du stationnement, aides plus conséquentes aux associations etc).

Retrouvez l'actualité des socialistes et de nombreuses informations sur Montataire sur notre blog : <http://montataire.parti-socialiste.fr>

Les élus socialistes de Montataire (03 44 64 44 37 ou psmontataire@laposte.net).

Les élus socialistes de Montataire. Stéphane GODARD

Tribune libre

Groupe «Montataire Pour Tous»

Extrait de la lettre du maire de Guy Sorman

«L'annonce du départ de Jacques Chirac reçoit autant de bons points que de bonnets d'âne.

Chacun se détermine par des choix partisans, personnels ou supposés objectifs, tel l'état de l'économie ou le rang de la France.

Les critères d'appréciation ne sont pas explicites, parce que la fonction du Président dans notre république n'est pas claire.

A l'origine, dans la Constitution, le Président n'était qu'un arbitre, garant des institutions, de la stabilité de la nation, voire de sa stratégie globale.

Puis la fonction s'est politisée et compliquée, soit par la cohabitation (5 ans pour Chirac), soit par une certaine confusion entre la fonction de Premier ministre et de Président. Qui gouverne, qui est responsable par exemple du marché du travail ou de la décentralisation? Le Président ou le Premier ministre? Et comment juger l'un ou l'autre?

A cet égard, Chirac arbitre a bien maintenu les institutions, la place de la France dans le monde. Mais la gestion des fonds publics a été désastreuse: la faute à qui ? Cette confusion des responsabilités affecte déjà les candidates et candidats à la succession. Au cours de cette campagne, on les a entendu prendre position sur tous les problèmes, grands et petits, dont certains relèveraient d'un élu local, d'autres d'un parlementaire, d'autres d'un ministre, mais pas nécessairement du Président. Pour rendre les candidates et candidats «plus près des gens», les télévisions trivialisent la fonction présidentielle et les candidates et candidats se laissent tirer vers le bas. Une fois élu, comment pourraient-ils tenir tous ces engagements qui ne révéleront pas de leur compétence? Leur bilan risque d'être pire que celui de Chirac, parce qu'ils auront été élus sur des malentendus. »

Nous sommes le 12 avril 2007, lorsque vous lirez ces quelques lignes, une Présidente ou un Président sera élu.

Nous en reparlerons.....

Vos réactions : jeanpierremercier@hotmail.fr

Jean-Pierre Mercier

Vos réactions : jeanpierremercier@hotmail.fr

La contribution du groupe Montataire à gauche 100% n'est pas parvenue à la rédaction.

Le théâtre comme une liberté

Viriato Paucton avait 8 ans quand il a joué son premier rôle. Aujourd'hui âgé de 18 ans, il est plus que jamais habité par le théâtre. Il nous raconte sa passion.

C'est à l'école primaire que tout commence quand on lui propose de jouer le rôle du commissaire dans «L'affaire barbe bleue». C'était le rôle principal, «celui que j'ai préféré car il m'a fait découvrir le théâtre» déclare Viriato.

Depuis, dix ans ont passé et que de chemin parcouru. Viriato en est aujourd'hui à écrire sa propre pièce de théâtre. «J'ai commencé à écrire la trame il y a un an. Il reste maintenant à étoffer les personnages. Je vais continuer à écrire avec les camarades à qui j'ai attribué les rôles. Il y en a sept au total». Depuis le mois dernier, ils se retrouvent au Palace deux fois par mois pour poursuivre collectivement ce travail d'écriture. Il s'agira d'une pièce sur... le théâtre, «je veux montrer l'envers du décor, montrer toutes les péripéties qu'on rencontre lors de la répétition générale». Il espère la terminer pour la fin de l'année scolaire avant que chacun ne se disperse une fois le Bac obtenu. Viriato le premier quittera Montataire pour Amiens où il va tenter la fac de médecine et non pas, contre toute attente, le conservatoire. Bien entendu, il a longtemps hésité mais son rêve de devenir médecin urgentiste l'a emporté, «c'est un rythme de vie toujours intense et sauver des vies, c'est génial». Il faut dire aussi que sa maman, à laquelle il est attaché «par dessus tout», n'est pas complètement étrangère à sa décision, «ça n'a pas toujours été facile pour elle, c'est une manière de lui rendre la monnaie de sa pièce.»

D'autant que celle-ci, pourtant consciente que son fils pourrait un jour choisir de devenir comédien professionnel, l'a toujours encouragé dans sa passion. «Ma

mère, avec tout le reste de la famille, est toujours venue me voir jouer. Pour moi, c'est important.»

Mais le choix n'est pas simple, «j'ai peur de la rupture avec le théâtre» avoue-t-il. C'est que ça a toujours rythmé sa vie «ça casse le rythme de l'école et c'est une vraie liberté : rentrer dans la peau de quelqu'un d'autre, explorer les sentiments qui peuvent exister, toujours changer de facette... Ça m'a aussi fait mûrir plus vite que d'autre, donné une aisance pour parler avec tout le monde et de l'assurance.» Sa passion est telle qu'il a rejoint, en plus du club théâtre proposé par le service culturel et animé par Monsieur Besson, l'atelier théâtre du lycée, encadré par Marie Michel, enseignante à Malraux et Charlotte Blanchard, l'une des comédiennes de la Compagnie Chenevoy. Au total, sept heures de théâtre par semaine. Et le Bac dans tout ça ? «Il suffit de s'organiser. Ça n'a pas été facile au début mais maintenant ça va. Mon redoublement a été bénéfique car l'année dernière je n'étais

pas prêt à quitter la maison. Maintenant, je sens qu'il faut que je prenne mon indépendance».

Et ce malgré un attachement évident à sa famille et à Montataire. Il garde ainsi un souvenir toujours vif de Monsieur Podworny qui dirigeait, avant de mourir, le service culturel. «C'est lui qui m'a remarqué lors de la représentation de «L'affaire barbe bleue», lorsque j'avais huit ans. Il est venu me voir pour me proposer de continuer en m'inscrivant au club-théâtre de la ville. Il m'avait accordé le premier rôle dans une pièce qu'il avait écrite pour le 14 juillet. C'est grâce à lui que j'ai continué le théâtre».

Mais on sent bien chez ce jeune homme un désir bouillonnant de commencer une nouvelle vie pour découvrir d'autres gens, de nouvelles choses et qui sait de nouveaux rôles car si ça ne marche pas à l'école de médecine, il se retournera vers le conservatoire...»

À bon entendeur...



Les annon
l'objet d'u
tion de sa
nonce.

Février 20
DE CAMB
BADDOU

Mars 20
GRESSIE

Gen
pou

Plus d

Ainsi,
mes pe
darme
5 catég
45 offi
darme
volont
officie
Alors,

Un m

Force
servic
gendar
vous p

- un m
- tés e
- en v
- un m
- cont
- des
- un m
- pers
- droi
- un m
- qual
- tion

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Etat-civil

Ils sont nés

Février 2007

DE CAMPOS Amory, le 8,
BADDOURI Adam, le 14.

Ils sont décédés

Mars 2007

CAMPAGNE Lucienne, 67 ans, épouse BERLEMONT, le 17,
SEGBERS Albertine, 90 ans, veuve GUINDON, le 17,
LÉGER Pierre, 73 ans, le 21,
QUEREL Léa, 70 ans, épouse LÉGER, le 21.

Ils se sont mariés

Mars 2007

GRESSIER Alain et SAUGE Anne, le 3.

Brève

Gendarme, pourquoi pas vous ?



Plus de 10000 emplois en 2007.

Ainsi, plus de 10 000 hommes et femmes peuvent opter pour le métier de gendarme en 2007.

5 catégories d'emploi sont proposées : 45 officiers de gendarmerie, 4 500 gendarmes, 5 500 gendarmes adjoints volontaires, 100 sous-officiers spécialistes et 3 000 réservistes. Alors, pourquoi pas vous ?

Un métier différent

Force de police à statut militaire et grand service public de la sécurité intérieure, la gendarmerie

vous propose :

- un métier d'action où les responsabilités et les qualités humaines sont mises en valeur;
- un métier au service des autres, au contact de la population, des autorités, des élus;
- un métier au service de la sécurité des personnes, du respect des lois et des droits de l'homme;
- un métier d'autorité qui demande des qualités de management et d'organisation;

- un métier varié avec de nombreux pôles d'excellence : GIGN, motocycliste, pilote d'hélicoptère, montagne, enquêtes judiciaires, police scientifique, équitation, équipe cynophile etc....
- un métier valorisant avec une possibilité d'évolution de carrière très intéressante fondée sur le mérite et les compétences acquises.

Le recrutement est permanent

Vous pouvez, à tout moment, établir votre dossier de candidature

- à la brigade de gendarmerie de votre lieu de domicile
- au Centre d'Information et de Recrutement
1, rue Caumartin - 80000 Amiens
Tél. : 0820 220 221 (N° indigo: 0.09 euros ttc/mn)
- à l'une des permanences mensuelles dans les CIO, Missions locales... du centre d'information et de recrutement d'Amiens. (Se renseigner au N° indigo ci-dessus ou sur le site internet www.lagendarmerierecrute.fr
Info-recrutement : 0 820 220 221

Se défendre avec un avocat !

L'ordre des Avocats du Bureau de Senlis vous offre, sur rendez-vous des consultations juridiques gratuites en alternance, une semaine sur deux :

- Le mardi à 14 heures au Tribunal de Grande Instance, Cité judiciaire, Boulevard Pasteur à Senlis. Tél. : 03 44 53 66 89
- Le mercredi à 9 heures à La Maison de la Justice et du Droit à Creil, 26 rue Voltaire. Tel : 03 44 64 46 70

Pour prendre rendez-vous, appeler le 03 44 53 66 89.

Vous pouvez également obtenir des renseignements en appelant l'ordre des avocats à ce même numéro.

Ordre des avocats
Cité judiciaire,
Boulevard Pasteur - 60300 Senlis

LES YEUX OUVERTS

FESTIVAL DU FILM
DOCUMENTAIRE
DE L'OISE

Sur l'immigration

Mercredi 9 et Jeudi 10 Mai 2007

Palace - Montataire

proposé par la Ligue de l'enseignement de l'Oise



être.
français

[13 films autour
de l'identité]

www.festival-lesyeuxouverts.fr

Point de départ
Algérie

DÉCOUVERTE
du film documentaire
algérien en 10 films

